

## Orange agit pour moderniser la téléphonie fixe

Les premières zones géographiques françaises qui bénéficieront dans leur ensemble d'une nouvelle technologie pour le téléphone fixe, à partir du 26 octobre 2023, sont désormais connues. C'est une évolution progressive, encadrée par l'ARCEP<sup>1</sup> et qui concerne tous les opérateurs. Pour Orange, il s'agit de continuer à délivrer un service de qualité tout en modernisant son réseau.

### Une évolution nécessaire et anticipée

Orange remplace progressivement la technologie RTC, déployée dans les années 70 en France, pour assurer la pérennité du service de téléphonie fixe.

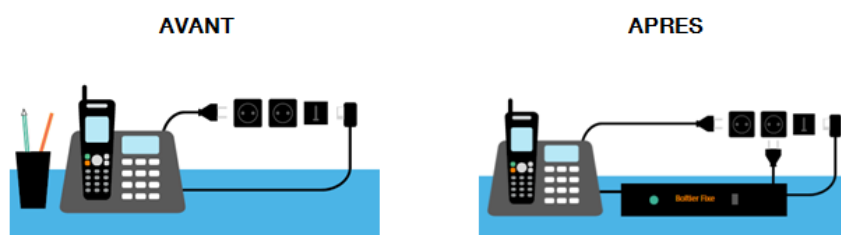
La technologie sur IP<sup>2</sup>, devenue un standard de communication international, est déjà une réalité pour près de 11 millions de clients Orange en France.

Elle remplacera progressivement l'ancienne technologie RTC chez Orange pour l'ensemble de ses clients du fixe.

### Un calendrier clair et progressif

A partir du 15 novembre 2018, en métropole, Orange commercialisera uniquement des offres de téléphonie fixe en IP. Tout nouveau client (particuliers ou entreprises) souhaitant souscrire à une offre de téléphonie fixe se verra remettre par Orange un boîtier à installer simplement.

Ce boîtier est à relier au téléphone et à la prise murale pour bénéficier de la téléphonie sur IP.



Les offres de téléphonie sur IP proposées par Orange à ses clients particuliers et entreprises ont les mêmes tarifs que les offres actuelles de téléphonie fixe, quel que soit le support technique (cuivre ou fibre). Ces offres voix sur IP ne nécessitent pas de souscrire à une offre internet.

Les clients actuels ayant déjà une ligne fixe ne sont pas concernés à ce stade<sup>3</sup>.

Fin 2023, sept zones géographiques auront totalement migré de la technologie RTC à la technologie IP. Cela concerne un ensemble de communes contiguës situées dans les départements de Haute Garonne, Vendée, Seine et Marne, Charente Maritime, Nord, Haute Loire et du Morbihan.

<sup>1</sup> Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes

<sup>2</sup> IP : internet protocole

<sup>3</sup> Sauf en cas de déménagement

Sur ces zones, cela signifie que les clients Orange (particuliers, entreprises) détenant encore une ligne RTC passeront tous, fin 2023, leurs appels téléphoniques depuis un téléphone fixe grâce à la technologie IP.

Le détail de ces zones et des communes est consultable sur le site réseau d'Orange

<https://reseaux.orange.fr/projet/modernisation-telephonie-fixe>

### **Une mutation technologique accompagnée**

L'ensemble des équipes Orange est déjà mobilisé pour accompagner les clients dans cette évolution technologique qui a pour objectif de pérenniser le service de téléphonie fixe.

Une expérimentation de cette évolution technologique a été menée depuis 2017 dans le sud du Finistère. Son objectif était de valider les offres de téléphonie fixe sur IP, tester les parcours clients et analyser les retours des clients, vendeurs, conseillers et techniciens. Les premiers retours mettent en avant la simplicité des offres, un accompagnement apprécié et une meilleure qualité des communications téléphoniques.

Pour mener cette opération de modernisation de la téléphonie fixe, des discussions ont été engagées avec l'Arcep dès février 2015. Orange collabore aussi depuis plusieurs années avec les acteurs télécom français, les associations de consommateurs et d'utilisateurs au sein de la Fédération Française des Télécoms.

Un travail actif avec la Fédération est d'ailleurs programmé auprès des associations de collectivités dans le but d'informer et d'accompagner spécifiquement les communes concernées par les zones annoncées ce jour.

Orange propose à ses clients opérateurs des offres de gros de téléphonie sur IP leur permettant de gérer cette transition pour leurs propres clients.

Pour en savoir plus :

<https://reseaux.orange.fr/projet/modernisation-telephonie-fixe>

<https://boutique.orange.fr/ligne-fixe/abonnement-et-forfait>

#### **A propos d'Orange**

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2017 et 150 000 salariés au 30 septembre 2018, dont 92 000 en France. Le Groupe servait 261 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2018, dont 201 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 28 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

**Contacts presse : +33 1 44 44 93 93**

Mathilde Boistay; [Mathilde.boistay@orange.com](mailto:Mathilde.boistay@orange.com)

Rachel Robert; [rachel.robert@orange.com](mailto:rachel.robert@orange.com)